

	ART.		ART.
SUPÉRIEURE (Cour).—V. <i>Cour supérieure.</i>		COMMISSAIRES-ENQUÊTEURS: PAR QUI FAITS.....	38
SUPPLÉMENTAIRE.—V. <i>Défense ou réponse</i>	199	OFFICIERS DE LA COUR D'APPEL: POUVOIR D'EN FAIRE.....	1248
SUPPLÉTOIRE (demande).—V. <i>Demande incidente et demande reconventionnelle.</i>		PROTONOTAIRES, GREFFIERS, SHÉRIFS, HUISSIERS, ETC: PAR QUI FAITS.....	37
SURIS.—V. <i>Suspension des procédures.</i>		TAXATION	
SUSPENSION DES PROCÉDURES par:		DÉPENS ET RÉVISION DE LA TAXATION.....	554
APPEL AU CONSEIL PRIVÉ.....	1249	DÉPENSES DES TÉMOINS ASSIÉS HORS LA JURIDICTION.....	557
AVIS DE DEMANDE DE CERTIORARI.....	1296, 1300	EXÉCUTION DE LA TAXE DES TÉMOINS.....	336
CAUSES SUBSÉQUENTES, APRÈS 1ÈRE OPPOSITION.....	654	FRAIS D'ASSIATION HORS LA PROVINCE.....	558
CAUTIONNEMENT, MOTION POUR..	181	FRAIS EN APPEL.....	1246
CERTIORARI.....	1296, 1300	FRAIS DU SÉRIF SUR VENTE D'IMMEUBLES.....	776
CESSION DE BIENS.....	871	FRAIS DE VENTE DE MEUBLES ET DU SALAIRE DU GARDIEN D'OFFICE.....	669
CHANGEMENT D'ÉTAT OU DÉCÈS DES PARTIES.....	269	PARTIE ASSIÉE SUR FAITS ET ARTICLES.....	370
DÉCÈS OU CHANGEMENT D'ÉTAT DES PARTIES.....	269	TÉMOINS.....	335, 336, 557
DÉSAVEU.....	256	TIERS-SAISIS ET EXÉCUTION DE LA TAXE.....	687
EXCEPTION DILATOIRE.....	177	TAXE.—V. <i>Taxation.</i>	
IMMEUBLES: VENTE DES.....	721, 729	TAXES MUNICIPALES ET SCOLAIRES	
INSCRIPTION EN APPEL.....	1214	APPEL À LA COUR DE CIRCUIT EN CERTAINS CAS.....	58
INSCRIPTION EN RÉVISION.....	1199	COUR DE CIRCUIT: JURIDICTION ET APPEL.....	54, 58
INTERVENTION.....	222	COUR DU MAGISTRAT: JURIDICTION.....	61
MOTION POUR CAUTIONNEMENT..	181	JURIDICTION: COURS DE CIRCUIT ET DU MAGISTRAT.....	54, 61
MEUBLES: VENTE DES.....	649, 654	OPPOSITION A FIN DE CONSERVER NON NÉCESSAIRE.....	790
OPPOSITION À JUGEMENT.....	1172	TÉMOINS.....	297 à 344
OPPOSITION À LA COUR DE CIRCUIT.....	1146	ABSENCE.....	305, 306
OPPOSITION À LA SAISIE DES IMMEUBLES.....	721, 729	AJOURNEMENT.....	305, 306, 342
OPPOSITION À LA SAISIE DES MEUBLES.....	649	ASSIGNATION DES.....	297 à 303
OPPOSITION EN COUR DES COMMISSAIRES.....	1282	AUDIENCE: L'INTERROGATOIRE S'Y FAIT.....	344
REQUÊTE CIVILE.....	1182	BUT DANS LEQUEL TÉMOIN EST ASSIÉ.....	298
REQUÊTE EN RÉVISION.....	1176	CAUSES DE REPROCHE.....	328
TIERCE-OPPOSITION.....	1187	CAUSES PAR DÉFAUT ET EX PARTE.....	419
VENTE ARRÊTÉE UNE 1ÈRE FOIS, CAUSES SUBSÉQUENTES.....	654		
VENTE DES IMMEUBLES OÉNÉRALEMENT.....	721		
— T —			
TARIF D'HONORAIRES			
AMENDES POUR CEUX QUI Y CONTRIVIENNENT.....	37		